



Charte d'adhésion

Préambule

Le Réseau Tétrás rapproche les fabricants des Vosges du Nord et les professionnels de la création (designers, architectes, artistes...), pour initier de nouvelles collaborations. Verre, cristal, bois, grès, textile... des matériaux qui font l'identité d'un territoire, associés à des savoir-faire ancestraux et issus des dernières technologies.

www.reseau-tetras.fr

Un bassin de savoir-faire

Les Vosges du Nord, le bassin de l'agglomération de Haguenau et le Pays de Sarreguemines ont abrité dès le 19^e siècle des industries manufacturières et des ateliers artisanaux : cristalleries, verreries, ébénisteries, fonderies, etc. Le territoire accueille désormais des ateliers qui ont su préserver des savoir-faire historiques, tout en faisant également le choix des procédés du XXI^e siècle.

Aujourd'hui, ce territoire représente un bassin significatif de savoir-faire : des petits ateliers d'artisan familiaux (entre 1 et 5 employés), aux grandes entreprises et manufactures haut de gamme qui accueillent plusieurs dizaines, voire centaines d'employés.

Depuis 2015, un programme de développement des savoir-faire

Fort de cet héritage artisanal et manufacturier, le Groupe d'Action Locale (GAL) Leader du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines, le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN) ainsi que le Centre International d'Art Verrier (CIAV) mènent depuis 2015 un programme ambitieux de développement des savoir-faire : réseau de fabricants pour favoriser les collaborations avec des designers, émergence de nouveaux marchés, réseau de boutiques de vente dans les musées du territoire, expositions et salons, tourisme, workshop avec des étudiants en design, architecture, et art...

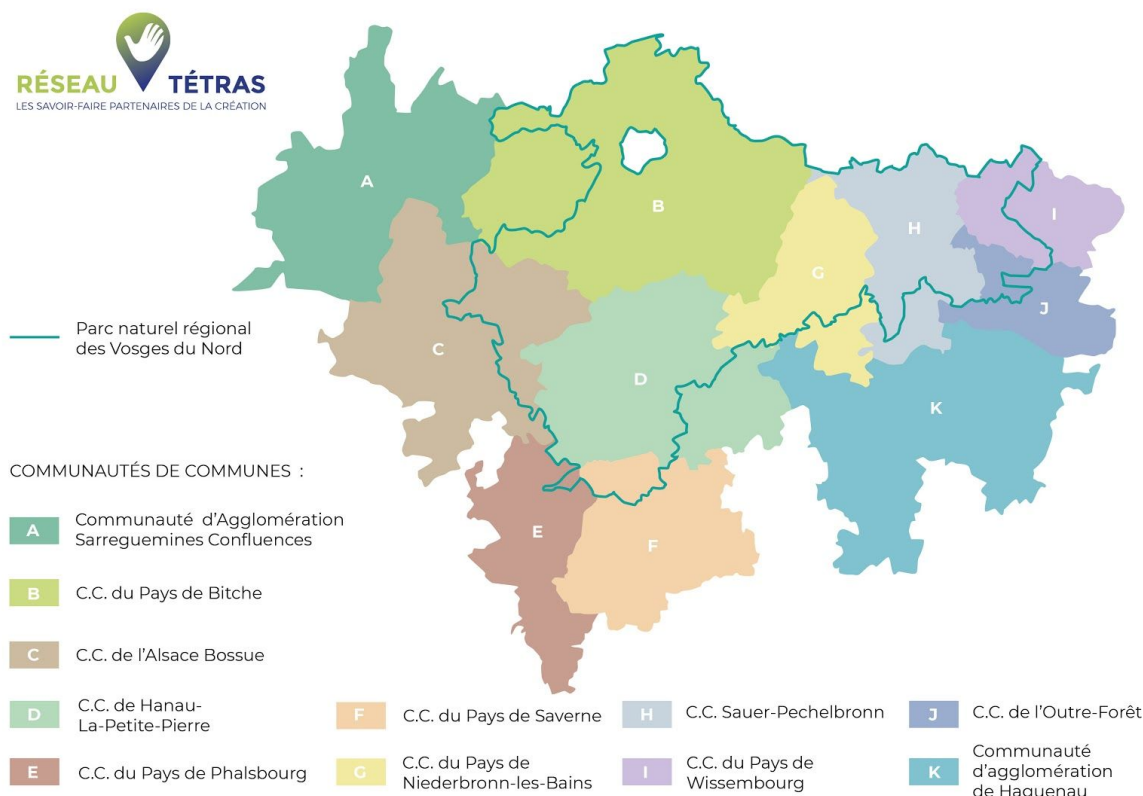
Cette politique ambitieuse repose sur la conviction que les fabricants du territoire qui s'inscrivent dans un héritage manufacturier, synonyme de qualité et d'humanité, peuvent contribuer à un nouveau modèle économique, fondé sur les coopérations et les échanges, l'écologie industrielle et les circuits courts.

Le designer, lien entre les commanditaires et les fabricants

Les “arts appliqués à l’industrie”, aujourd’hui plus communément désignés par le terme international “design”, n’ont de cesse d’évoluer depuis quelques décennies. La discipline s’est aujourd’hui étoffée de multiples spécialisations : design industriel ou design produit, design d’espace, design textile, design de service, design graphique... Les créatifs de ce secteur travaillent tantôt au sein même des entreprises, tantôt en agences de conception, tantôt en tant que designers *freelance*.

Le design ayant pour but de proposer des solutions créatives en réponse à des besoins sociétaux, le marché continue d’évoluer vers des produits toujours plus innovants.

Le Réseau Tétrás pourra contribuer à faire rayonner l’excellence des savoir-faire locaux au-delà du territoire, auprès des designers (prescripteurs de commandes) mais aussi auprès des multiples partenaires potentiels (maisons d’édition, architectes, artistes...). C’est notamment à la croisée de ces activités que se développera l’artisanat de demain.



Charte du Réseau Tétrás

En choisissant de signer la charte, le fabricant devient partenaire du Réseau Tétrás.

A. Engagements

Le PNRVN s'engage à favoriser l'émergence de nouvelles collaborations et de nouveaux marchés économiques :

- en proposant une vitrine gratuite pour les fabricants du territoire via le site internet du Réseau Tétras ;
- en organisant des évènements de rencontre fabricants-crétatifs (designers, architectes, artistes...) ;
- en effectuant la promotion du Réseau Tétras auprès des créatifs et auprès de la presse (développement de supports de communication...) ;
- en informant les membres des opportunités économiques (appels à projet, subventions, salons...).

Le fabricant s'engage à :

- rester ouvert aux potentielles collaborations (développement d'un nouveau produit, fabrications sur-mesure...) ;
- utiliser au mieux les opportunités du Réseau Tétras à travers les évènements (rencontres, *Afterwork*...) proposés ;
- informer le Réseau Tétras (contact@reseau-tetras.fr) de son activité professionnelle (projets en cours, parutions presse, récompenses, collaborations initiées grâce au Réseau Tétras...) pour que notre équipe puisse relayer et mettre en avant les projets développés sur le territoire ;
- soutenir autant que possible les actions du Réseau Tétras (en s'abonnant à la page Facebook du Réseau (@Reseautetras) et en relayant les publications, en ouvrant ses portes pour un reportage photo...).

Devenir membre

Votre entreprise (ou autre structure) est installée dans l'une des communes suivantes ([voir liste à ce lien](#)) ? Vous pouvez alors rejoindre le Réseau.

Rejoindre le Réseau Tétras est totalement **gratuit**.

L'inscription s'effectue sur le site internet reseau-tetras.fr à la page "rejoindre le réseau", accessible notamment depuis la page d'accueil.

Une fois le formulaire d'inscription complété, la fiche membre sera soumise à validation par l'équipe du Réseau Tétras. Si besoin, le fabricant permettra à l'équipe de venir réaliser des photos de présentation de son entreprise, pour compléter sa fiche membre.

Logotype du Réseau Tétras

Il est téléchargeable sur le site internet reseau-tetras.fr.

Dès validation de la fiche membre, les fabricants pourront apposer la mention "membre du Réseau Tétras" accompagnée du logo, sur leurs supports de communication.

Contact

contact@reseau-tetras.fr